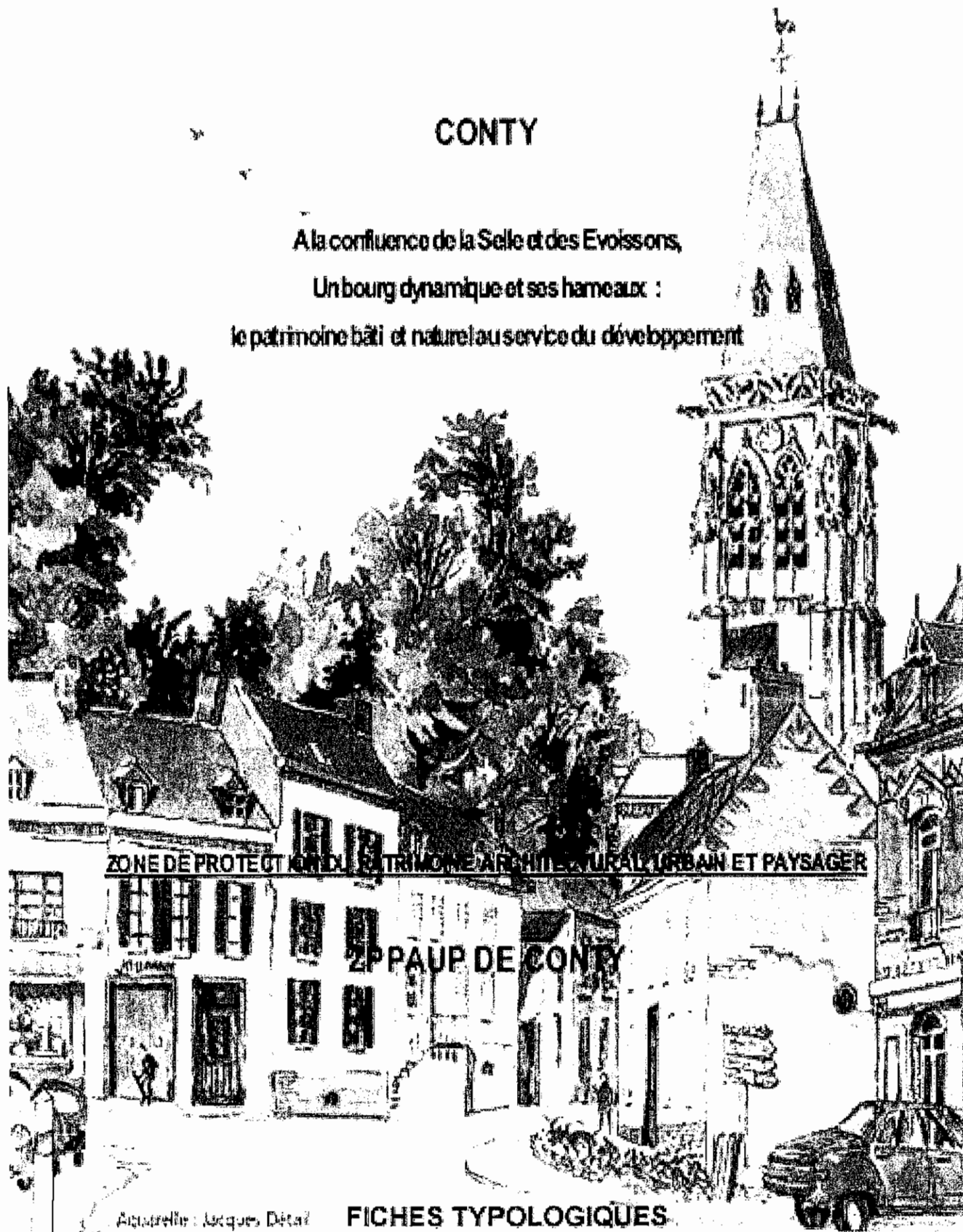


CONTY

À la confluence de la Selle et des Evoissons,
Un bourg dynamique et ses hameaux :
le patrimoine bâti et naturel au service du développement



ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER

LE PAUP DE CONTY

Aquarelle : Jacques Déral

FICHES TYPOLOGIQUES

SOMMAIRE

| | |
|-----------------|-----------|
| CONTY | 3 |
| WAILLY | 30 |
| LUZIERES | 40 |

COMMUNE DE CONTY

ZPPAUP

Typologie

CONTY

Différentes typologies architecturales

Nous nous intéressons là aux types de constructions qui se répètent et non aux architectures isolées qui feront l'objet des prescriptions particulières à certains éléments du secteur. Ces typologies correspondent aux formes bâties traditionnelles du "centre ville" et des "faubourgs". Les architectures récentes des "lotissements récents" ne constituent pas référence. 2 familles de constructions se distinguent :

La famille des maisons :

Ce sont des édifices de volumétrie simple, implantés à l'alignement sur rue et sur les 2 limites séparatives de propriété. Les maisons font au maximum 4 travées de baies en largeur. Dans cette famille, on distingue trois types :

La maison dite de bourg :

La maison de bourg à ossature bois est très rare à Conty, on en trouve que 4 exemples place Charles de Gaulle. C'est une construction traditionnelle des XVIIIème et XIXème siècles. Elle est implantée à l'alignement sur rue (pignon sur rue) et sur les 2 limites séparatives de propriété. La volumétrie est simple pour la façade et plus complexe pour la toiture (à 4 pentes ou croupes). Elle s'élève sur 3 niveaux et combles (R+2+combles). Elle est étroite : 2 à 3 travées étroites. La technique constructive utilisée est une ossature bois, recouverte de panneaux menuisés ou d'un enduit à la chaux grasse. Une de ces maisons présente une construction en maçonnerie de blocs calcaires. La modénature (ensemble du décor de façade) est riche et travaillée : bandeaux, corniche, encadrements de baies...

La maison dite de village à ossature bois :

C'est le type d'architecture qui caractérise le mieux le "centre ville". Il s'agit d'une construction des XVIIIème et XIXème siècles. Le mur gouttereau (sous la gouttière) est implanté à l'alignement sur rue et sur les 2 limites séparatives de propriété. La volumétrie est simple, la toiture est à 2 pentes, exceptionnellement percée de lucarnes dans le "centre ville". Elle s'élève sur 2 niveaux (R+1). Elle s'étend sur 3 ou 4 travées de baies en largeur. La technique constructive utilisée est une ossature bois, recouverte de panneaux menuisés ou d'un enduit à la chaux grasse (CAEB) ou encore d'un torchis (terres et sables). La modénature (ensemble du décor de façade) est simple voire inexistante.

La maison dite ouvrière en maçonnerie de briques appareillées :

Très fréquente dans les « faubourgs », elle fonctionne en général en bande : maisons similaires accolées. Elle date du courant du XIXème siècle. Elle est implantée à l'alignement sur rue et sur les 2 limites séparatives de propriété. La volumétrie est simple, constituée dans la plupart des cas de plusieurs « unités » accolées. La toiture est à 2 pentes, exceptionnellement dans le « centre ville » percée de lucarnes. Elle s'élève sur 2 niveaux (R+1+parfois combles). Elle s'étend sur 2 ou 3 travées par « unité ». La technique constructive utilisée est une maçonnerie de brique appareillée hourdée à la chaux grasse. La modénature (ensemble du décor de façade) est riche et travaillée : bandeaux, encadrements de baies, appuis de fenêtres en pierre...

La famille des demeures :

Elles se différencient des maisons par leur implantation, leur volumétrie en général complexe, leur largeur minimale qui est de quatre travées de baies et par leur modénature riche et travaillée. Dans cette famille, on distingue deux types :

La demeure de ville :

On la trouve dans le « centre ville » de Conty. C'est une construction unifamiliale datant des XVIIIème et XIXème siècles. Elle est implantée à l'alignement sur rue principale, et sur les 2 limites

séparatives de propriété, sur une parcelle traversante. Sa façade arrière s'ouvre sur un jardin d'agrément, lui-même clôturé de murs maçonnés qui recréent l'alignement sur la rue secondaire. La volumétrie est complexe (ailes, avant-corps...). La toiture est également complexe, percée de lucarnes ornementées. Elle s'élève sur 2 ou 3 niveaux (R+1+combles ou R+2+combles). Elle s'étend sur 5 travées en moyenne. 2 techniques constructives sont utilisées : soit, maçonnerie de brique appareillée hourdée à la chaux grasse, soit, ossature bois recouverte de panneaux menuisés ou recouverte d'un lattis enduit à la chaux grasse. La modénature (ensemble du décor de façade) est riche et très travaillée : corniche, chaînes d'angles, bandeaux, encadrements de baies et appuis de fenêtres en pierre, lambrequins, épis de faîtage.

La villa en briques :

Implantée dans les « faubourgs » de Conty, c'est une construction de forme caractéristique du XIXème siècle. On la nomme communément « maison de notable ». Elle est implantée en retrait d'alignement sur rue et parfois par rapport à l'une ou l'autre voire par rapport aux 2 limites séparatives de propriété. Un jardin d'ornement est présent sur rue, lui-même clôturé de murs maçonnés qui recréent l'alignement. La volumétrie est complexe (ailes, avant-corps...). La toiture est également complexe, percée de lucarnes ornementées. Elle s'élève sur 2 ou 3 niveaux (R+1+combles ou R+2+combles). Elle s'étend sur 5 travées en moyenne. La technique constructive utilisée est une maçonnerie de brique appareillée hourdée à la chaux grasse. La modénature (ensemble du décor de façade) est riche et très travaillée : corniche, chaînes d'angles, bandeaux, encadrements de baies et appuis de fenêtres en pierre, lambrequins, épis de faîtage...

Classification Section cadastrale AH Cf. p. 53 (art. II 4 prescriptions architecturales)

| N° | Adresse | Typologie | Classification |
|-------|------------------------------|--|--------------------------|
| | 1 rue Guy de Segonzac | Demeure de ville | A conserver |
| 80 | 2 rue Guy de Segonzac | Demeure de ville | A conserver |
| 79 | 4 rue Guy de Segonzac | Villa en brique | A conserver |
| 222 | 6 rue Guy de Segonzac | Maison dite de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| 74 | 8 rue Guy de Segonzac | Maison dite de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| 73 | 10 rue Guy de Segonzac | Maison dite de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| 72 | 12 rue Guy de Segonzac | Maison dite de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| 70 | 14 rue Guy de Segonzac | Maison dite de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| 69 | 16 rue Guy de Segonzac | Villa en brique | A conserver |
| 146 | 18 rue Guy de Segonzac | Maison dite de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| 142 | 30 rue Guy de Segonzac | Maison dite de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| 233 | 34 rue Guy de Segonzac | Demeure de ville | A conserver |
| 136 | 38 rue Guy de Segonzac | Maison dite de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| 126 | 27 rue Guy de Segonzac | Maison dite ouvrière en brique | A conserver |
| 135 | rue Guy de Segonzac | Hospice (cf. villa en brique) | A conserver |
| 217 | Impasse face 27 G. Segonzac | Ferme (cf. demeure de ville) | Conservation souhaitable |
| 229 | 4 rue de la Basse Lombardie | Demeure de ville | A conserver |
| 53 | 6 rue de la Basse Lombardie | Maison dite de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| 54,55 | 8 rue de la Basse Lombardie | Maison dite de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| 56 | 10 rue de la Basse Lombardie | Maison dite de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| 75 | 5 rue de la Basse Lombardie | Maison dite de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| 71 | rue de la Basse Lombardie | Architecture de remplacement | Conservation alignement |
| 153 | rue de la Basse Lombardie | Maison dite de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| 148 | rue de la Basse Lombardie | Maison dite de village à ossature bois | A conserver |
| 143 | 28 rue de la Basse Lombardie | Maison dite de village à ossature bois | A conserver |
| 144 | 26 rue de la Basse Lombardie | Maison dite de village à ossature bois | A conserver |
| 145 | 24 rue de la Basse Lombardie | Maison dite de village à ossature bois | A conserver |
| 168 | rue de la Basse Lombardie | Maison dite de village à ossature bois | A conserver |
| 65 | rue de la Basse Lombardie | Maison dite de village à ossature bois | A conserver |
| 66 | rue de la Basse Lombardie | Maison dite de village à ossature bois | A conserver |
| 67 | rue de la Basse Lombardie | Maison dite de village à ossature bois | A conserver |

Classification suite Section cadastrale AH Cf. p. 53 (art. II 4 prescriptions architecturales)

| N° | Adresse | Typologie | Classification |
|------|--------------------------------|---|--------------------------|
| 12 | 67 rue Caroline Follet | Maison dite ouvrière en brique | A conserver |
| 13 | 69 rue Caroline Follet | Maison dite ouvrière en brique | A conserver |
| 14 | 71 rue Caroline Follet | Maison dite ouvrière en brique | A conserver |
| 88 | 29 place du Gal. de Gaulle | Maison dite de village, à ossature bois | A conserver |
| 89 | 27 place du Gal. de Gaulle | Maison dite de village, à ossature bois | A conserver |
| 90 | 23, 25 place du Gal. de Gaulle | Maison dite de bourg | A conserver |
| 87 X | 31 place du Gal. de Gaulle | Maison dite de village, à ossature bois | A conserver |
| 91 | 2 rue du Général Debenev | Maison dite de village, à ossature bois | Conservation souhaitable |
| 92 | 4 rue du Général Debenev | Maison dite de village, à ossature bois | A conserver |
| 95 | 8 rue du Général Debenev | Maison dite de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| 96 | 10 rue du Général Debenev | Maison dite ouvrière en brique | Conservation souhaitable |

Section cadastrale AE Cf. p. 54 (art. II 4 prescriptions architecturales)

| | | | |
|-----|----------------------------|--|--------------------------|
| 162 | 4 rue Caroline Follet | Maison dite ouvrière en brique | A conserver |
| 163 | 6 rue Caroline Follet | Maison dite ouvrière en brique | A conserver |
| 170 | rue Caroline Follet | Ferme (cf. demeure de ville) | Conservation souhaitable |
| 254 | rue Caroline Follet | Ferme (cf. demeure de ville) | Conservation souhaitable |
| 174 | 20 rue Caroline Follet | Villa en brique | A conserver |
| 182 | 28 rue Caroline Follet | Villa en brique | A conserver |
| 161 | 26 place du Gal. De Gaulle | Demeure de ville | A conserver |
| 160 | 24 place du Gal. De Gaulle | Maison dite de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| 159 | 22 place du Gal. De Gaulle | Maison dite de bourg | Conservation souhaitable |
| 158 | 20 place du Gal. De Gaulle | Maison dite de bourg | Conservation souhaitable |
| 157 | 18 place du Gal. De Gaulle | Maison dite de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| 156 | 16 place du Gal. De Gaulle | Maison dite de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| 155 | 14 place du Gal. De Gaulle | Maison dite de bourg | A conserver |
| 154 | 12 place du Gal. De Gaulle | Maison dite de bourg | Conservation souhaitable |
| 150 | 4 place du Gal. De Gaulle | Maison dite de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| 149 | 2 place du Gal. De Gaulle | Maison dite de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| 148 | 1 rue du Général Leclerc | Maison dite de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| 136 | 11 rue du Général Leclerc | Villa en brique | A conserver |
| 131 | 15 rue du Général Leclerc | Demeure de ville | A conserver |
| 223 | 17 rue du Général Leclerc | Maison dite de village à ossature bois | Conservation souhaitable |

Classification suite Section cadastrale AH Cf. p. 53 (art. II 4 prescriptions architecturales)

| N° | Adresse | Typologie | Classification |
|-----|----------------------------|--|--------------------------|
| 68 | rue de la Basse Lombardie | Maison dite de village à ossature bois | A conserver |
| 105 | 13 rue de l'Eglise | Villa en brique | A conserver |
| 81 | 11 rue de l'Eglise | Maison dite de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| 82 | 9 rue de l'Eglise | Maison dite de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| 83 | 7 rue de l'Eglise | Maison dite de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| 84 | 5 rue de l'Eglise | Maison dite ouvrière en brique | Conservation souhaitable |
| 85 | 3 rue de l'Eglise | Maison dite de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| 48 | 36 rue de l'Eglise | Maison dite de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| 47 | 34 rue de l'Eglise | Maison dite de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| 46 | 32 rue de l'Eglise | Maison dite de bourg | Conservation souhaitable |
| 45 | 30 rue de l'Eglise | Maison dite de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| 44 | 3,5 rue Caroline Follet | Maison dite ouvrière en brique | Conservation souhaitable |
| 43 | 7 rue Caroline Follet | Maison dite ouvrière en brique | Conservation souhaitable |
| 42 | 9 rue Caroline Follet | Maison dite ouvrière en brique | Conservation souhaitable |
| 41 | 11 rue Caroline Follet | Maison dite ouvrière en brique | Conservation souhaitable |
| 223 | 17 rue Caroline Follet | Maison dite de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| 37 | 19 rue Caroline Follet | Maison dite de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| 33 | 25 rue Caroline Follet | Maison dite de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| 32 | 27 rue Caroline Follet | Maison dite de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| 31 | 29 rue Caroline Follet | Fermes/écuries (cf. demeure de ville) | Conservation souhaitable |
| 29 | 31 rue Caroline Follet | Villa en brique | A conserver |
| 25 | 33, 35 rue Caroline Follet | Maison dite ouvrière en brique | A conserver |
| 22 | 41 rue Caroline Follet | Maison dite ouvrière en brique | Conservation souhaitable |
| 21 | 43 rue Caroline Follet | Maison dite ouvrière en brique | Conservation souhaitable |
| 20 | 45 rue Caroline Follet | Maison dite ouvrière en brique | Conservation souhaitable |
| 19 | 47 rue Caroline Follet | Maison dite ouvrière en brique | Conservation souhaitable |
| 16 | 53 rue Caroline Follet | Maison dite ouvrière en brique | A conserver |
| 17 | 51 rue Caroline Follet | Maison dite ouvrière en brique | A conserver |
| 18 | 49 rue Caroline Follet | Maison dite ouvrière en brique | A conserver |
| 10 | 63 rue Caroline Follet | Maison dite ouvrière en brique | A conserver |
| 11 | 65 rue Caroline Follet | Maison dite ouvrière en brique | A conserver |

Classification suite Section cadastrale AE Cf. p. 53 (art. II 4 prescriptions architecturales)

| N° | Adresse | Typologie | Classification |
|-----|---------------------------|---|--------------------------|
| 129 | 19 rue du Général Leclerc | Maison dite ouvrière en brique | Conservation souhaitable |
| 228 | 21 rue du Général Leclerc | Maison dite de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| 127 | 23 rue du Général Leclerc | Maison dite ouvrière en brique | Conservation souhaitable |
| 126 | 25 rue du Général Leclerc | Maison dite de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| 125 | 27 rue du Général Leclerc | Maison dite de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| 124 | 29 rue du Général Leclerc | Maison dite de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| 112 | 31 rue du Général Leclerc | Villa en brique | A conserver |
| 100 | 1 rue du Général Leclerc | Maison dite ouvrière en brique | Conservation souhaitable |
| 102 | place de la Gendarmerie | Villa en brique | A conserver |
| 272 | place de la Gendarmerie | Maison garde barrière (cf. villa en brique) | Conservation souhaitable |
| 105 | 1 rue du Marais | Villa en brique | Conservation souhaitable |
| 11 | 5 rue du Marais | Abattoir (cf. villa en brique) | A conserver |
| 95 | 3 rue du Hamel | Maison dite de village à ossature bois | A conserver |
| 94 | 5 rue du Hamel | Maison de village à ossature bois | A conserver |
| 93 | 7 rue du Hamel | Maison de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| 244 | 9, 11 rue du Hamel | Maison dite de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| 88 | 13 rue du Hamel | Villa en brique | A conserver |
| 80 | 15 rue du Hamel | Maison dite ouvrière en brique | Conservation souhaitable |
| 79 | 17 rue du Hamel | Maison dite ouvrière en brique | Conservation souhaitable |
| 78 | 19 rue du Hamel | Maison dite ouvrière en brique | Conservation souhaitable |
| 77 | 21 rue du Hamel | Maison dite ouvrière en brique | Conservation souhaitable |
| 76 | 23 rue du Hamel | Maison dite ouvrière en brique | Conservation souhaitable |
| 70 | Chemin d'Amiens | Maison dite ouvrière en brique | Conservation souhaitable |
| 85 | 23 Chemin d'Amiens | Villa en brique | Conservation souhaitable |

Section cadastrale AD Cf. p. 53 (art. II 4 prescriptions architecturales)

| | | | |
|----|---------------------|---|--------------------------|
| 16 | Rue Caroline Follet | Bâtiment industriel (cf. villa en brique) | Conservation souhaitable |
|----|---------------------|---|--------------------------|

Classification suite Section cadastrale AK Cf. p. 53 (art. II 4 prescriptions architecturales)

| N° | Adresse | Typologie | Classification |
|---------------------|---|---|---|
| 1 à 4 | 1 à 9 place du Gal de Gaulle | Demeure de ville | A conserver |
| 5 | 11, 13 place du Gal de Gaulle | Demeure de ville | A conserver |
| 6, 7, 8 | Place du Gal de Gaulle | Maison dite de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| 382 | 383, place du Gal de Gaulle | Maison dite de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| 318 | place du Gal de Gaulle | Maison dite de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| 11 | place du Général de Gaulle | Mairie (cf. villa en brique) | A conserver |
| 147 à 153 | 2 à 14 rue du Général Leclerc | Typologie dominante Maison dite de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| 154 | 16 rue du Général Leclerc | Demeure de ville | A conserver |
| 155 | 18 rue du Général Leclerc | Maison dite de bourg | A conserver |
| 156 | 20 rue du Général Leclerc | Maison dite ouvrière en brique | A conserver |
| 167 | 24 rue du Général Leclerc et rue de Tilloy | Demeure de ville Grange (cf. maison dite de village) | A conserver Conservation souhaitable |
| 165 | 26 rue du Général Leclerc et rue de Tilloy | Ferme (cf. demeure de ville) Grange (cf. maison dite de village) | Conservation souhaitable |
| 157, 156, 155 | rue de Tilloy | Granges (cf. maison dite de village) | Conservation souhaitable |
| 453 | 28 rue du Général Leclerc | Maison dite de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| 391 | 30 rue du Général Leclerc | Maison dite de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| 167 | 32 rue du Général Leclerc | Maison dite de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| 168 | 34 rue du Général Leclerc | Maison dite de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| 172 | 38 rue du Général Leclerc | Ferme (cf. demeure de ville) | A conserver |
| 176 à 182 | 2 à 12 rue du Hamel | Typologie dominante Maison dite de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| | Toute la rue Pecqueraine | Granges (cf. maison dite de village) | Conservation souhaitable |
| 25 | rue de la Ligue | Maison dite de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| 27 | rue de la Ligue | Maison dite de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| 28 | rue de la Ligue | Maison dite de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| 29 | rue de la Ligue | Maison dite de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| 127 à 123 | 134 à 125 rue de la Ligue | Typologie dominante Maison dite de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| 126 | 1 rue de la Ligue | Poste (cf. villa en brique) | Conservation souhaitable |

LA MAISON DITE DE BOURG A OSSATURE BOIS

La maison dite de bourg est très rare à Conty, on en trouve 4 exemples place Charles de Gaulle. C'est une construction traditionnelle des XVIIIème et XIXème siècles. Elle est implantée à l'alignement sur rue et sur les 2 limites séparatives de propriété. La volumétrie est simple pour la façade et plus complexe pour la toiture (à 4 pentes ou croupes). Elle s'élève sur 3 niveaux et combles (R+2+combles). Elle est étroite : 2 à 3 travées étroites. La technique constructive utilisée le plus fréquemment est une ossature bois, recouverte de panneaux menuisés ou d'un enduit à la chaux grasse. Une de ces maisons présente une construction en maçonnerie de blocs calcaires. La modénature (ensemble du décor de façade) est riche et travaillée : bandeaux, corniche, encadrements de baies...

Technique constructive

Les techniques constructives d'origine des maisons de bourg à ossature bois sont :

- Les pignons sont maçonnés, soit avec des moellons calcaires, soit en briques appareillées, hourdés à la chaux grasse (chaux aérienne, CAEB). Un soubassement en façade, qui peut dans certains cas constituer la totalité du rez-de-chaussée est réalisé également dans la même nature de maçonnerie. Les pignons débordant en toiture seront conservés comme tel. Aucun écrêtement ou recouvrement des pignons débordants n'est admis. La rive des pignons débordants est simplement maçonnée, elle ne doit pas être recouverte de tuiles, ardoises ou chaperons maçonnés. Les maçonneries restent apparentes en pignons. Elles ne doivent pas être recouvertes d'un enduit de parement. En soubassement, seules les maçonneries de moellons calcaires sont recouvertes d'un enduit traditionnel.

Une charpente en bois, ossature bois, repose sur cette structure de maçonnerie (murs gouttereaux, qui portent les gouttières) Dans la majorité des cas les charpentes sont maintenues et restaurées. Les charpentes ne doivent en aucun cas être laissées apparentes.

2 types de remplissage de cette structure sont possibles : soit en torchis (mélange de sable et terre et parfois paille) soit, tout venant (mélange d'éclats de moellons calcaires avec de la chaux grasse).

Cette ossature porte un lattis lui-même recouvert d'une finition enduite (torchis ou chaux grasse) ou d'une finition en panneaux de bois menuisés et peints ou badigeonnés. Le pan de bois n'est jamais apparent.

Dans certains cas les murs gouttereaux des maisons dites de bourg sont en maçonnerie de blocs calcaires. La maçonnerie est hourdée à la chaux grasse (chaux aérienne, CAEB). Elle est ensuite soit parée d'un enduit couvrant traditionnel (chaux grasse en 3 passes), soit recouverte d'un badigeon (lait de chaux).

Modénature (décor de façade)

Ces maisons comportent un système de modénature comprenant corniche, bandeaux, pilastres, encadrement de baies, ou toute autre mouluration ou élément sculpté, ...

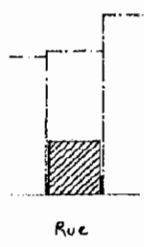
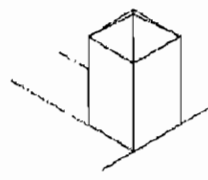

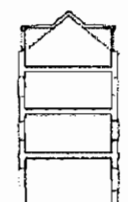
Les appuis de fenêtre, bandeaux, et autres profils en mortier plâtre et chaux reçoivent une bavette de protection en zinc ou en plomb.

Toitures

Les toitures sont à deux pans (avec un faîtage le plus souvent parallèle à la rue).

Classification suite Section cadastrale AK Cf. p. 53 (art. II 4 prescriptions architecturales)

| N° | Adresse | Typologie | Classification |
|-------------------------------------|---|---|--------------------------|
| 125 à 123 | rue de la Ligue | Maison dite de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| 374 | rue Henri Dunant | Villa en brique | A conserver |
| 397 | 17 rue Henri Dunant | Maison dite ouvrière en briques | A conserver |
| 439 | place de la Gare | Gare (cf. villa en brique) | A conserver |
| 264 | 2 route de Luzières | Maison dite ouvrière en brique | A conserver |
| 264 | 2 route de Luzières | Corps de logis ferme (cf. demeure de ville) | A conserver |
| 219, 224, 225, 226, 227 | Chemin de Luzières et voie nouvellement percée | Ensemble de bâtiments industriels (cf. demeure de ville) | A conserver |
| 92 | 2,4,6 rue des Ecoles | Ecole (cf. villa en brique) | A conserver |
| 95 à 102 | 14 à 28 rue des Ecoles | Maisons dites ouvrières en brique | A conserver |
| 65 à 68 | 12 à 18 rue des Hargers | Maisons dites ouvrières en brique | A conserver |
| 69 à 71 | 20 à 24 rue des Hargers | Maisons dites de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| 307 | 18 rue du Général Debeney | Maisons dites de village à ossature bois | A conserver |
| | N° pairs rue du Gal Debeney | Typologie dominante Maisons dites de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| | N° impairs rue du Gal Debeney | Typologie dominante Maisons dites de village à ossature bois | Conservation souhaitable |
| 38 à 40 | 29, 31 rue du Gal Debeney | Maisons dites de village à ossature bois | A conserver |
| 45 | 33 rue du Général Debeney | Villa en brique | A conserver |
| 250 | 69 rue du Général Debeney | Villa en brique | A conserver |

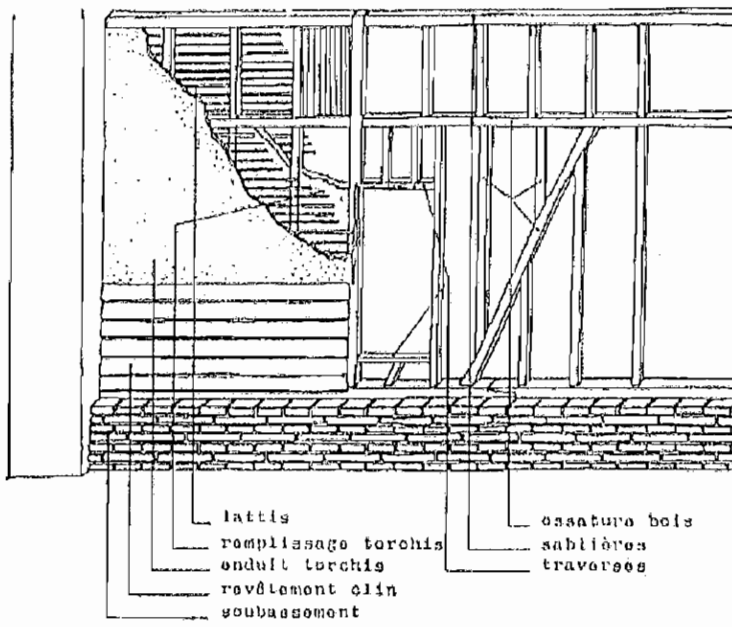
| | | | |
|---|---|---|---|
|  |  |  |  |
| implantation dans la parcelle | volumétrie | nombres de travées | nombre de niveaux |
| <i>Pignon à l'alignement sur rue et sur les 2 limites séparatives de propriété.</i> | <i>Simple pour les façades, complexe pour la toiture.</i> | <i>R+2+combles</i> | <i>2 à 3 travées étroites de baies</i> |

TECHNIQUE CONSTRUCTIVE

OSSATURE BOIS


ET

PIGNONS MAÇONNES

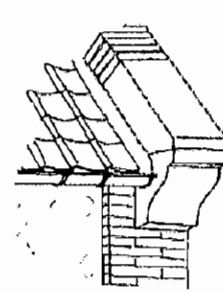


lattis
remplissage torchis
enduit torchis
revêtement cin
soubassement

ossature bois
sablières
traverses



Deux types de pignons débordants
En maçonnerie mixte de briques et pierres calcaires



Le pignon épouse la saillie de la couverture

Couvertures

Les couvertures sont en ardoise.

Les souches de cheminées et conduits de ventilation sont en briques pleines apparentes appareillées avec couronnement et mitron de terre cuite.

Les égouts de toit (chéneaux), descentes d'eaux pluviales et ouvrages particuliers sont en zinc, comme les solins, arêtières, noues....

Ouvertures en toitures

Sont recensées : des lucarnes à la capucine, des lucarnes à croupe, des lucarnes à fronton ou oeil de boeuf

Les lucarnes traditionnelles sont axées par rapport aux baies ou aux trumeaux de la façade. Elles sont de proportions inférieures à celles des ouvertures situées au niveau droit inférieur et en nombre inférieur aux ouvertures de l'étage du dessous.

Les épis de toiture, girouettes et tout décor de toiture peuvent être présents.

Enduits

La façade à ossature bois est recouverte d'enduit traditionnel à base de chaux grasse. Ils est mis en oeuvre, sur le lattis, en trois passes : gobetis, corps d'enduit, couche de finition. La finition est de type gratté fin ou taloché.

Baies (percements, ouvertures)

Les proportions des baies, portails portes ou fenêtres, seront plus hautes que larges.

Certaines constructions s'identifient par la présence de porte cochère.

La composition des percements est libre ou ordonnancée.

Les appuis de fenêtre sont en maçonnerie simple, enduite ou traverse de bois menuisée enduite et peinte.

Menuiseries (huisseries, volets, portes)

Les menuiseries sont en bois peint. (Pour la couleur des menuiseries cf. règlement)

Les volets sont en bois persiennés pour les fenêtres d'étage, et pleins / persiennés 2/3 1/3 pour les fenêtres du rez-dechaussée.

Parfois, plus rarement, on peut trouver des volets pleins à encadrement.

La fenêtre, ouvrant à la française, est à trois ou quatre carreaux égaux en hauteur, avec des petits bois.

Certaines fenêtres comportent une imposte en partie haute ou un cintre.

Ferronneries

Les garde-corps sont en ferronnerie.

LA MAISON DITE DE VILLAGE

C'est le type d'architecture qui caractérise le mieux le « centre ville ». Il s'agit d'une construction des XVIII et XIXème siècles. Elle est implantée à l'alignement sur rue et sur les 2 limites séparatives de propriété. La volumétrie est simple, la toiture est à 2 pentes, exceptionnellement dans le « centre ville » percée de lucarnes. Elle s'élève sur 2 niveaux (R+1). Elle s'étend sur 3 ou 4 travées.

Technique constructive

La technique constructive utilisée est une ossature bois, recouverte de panneaux menuisés ou d'un enduit à la chaux grasse ou encore d'un torchis (terre, sable). La modénature (ensemble du décor de façade) est simple voire inexistante.

Les techniques constructives d'origine des maisons de village sont :

- Les pignons sont maçonnés, soit avec des moellons calcaires, soit en briques appareillées, hourdés à la chaux grasse (chaux aérienne, CAEB). Un soubassement en façade, qui peut dans certains cas constituer la totalité du rez-de-chaussée est réalisé également dans la même nature de maçonnerie. La rive des pignons débordants est simplement maçonnée, elle ne doit pas être recouverte de tuiles, ardoises ou chaperons maçonnés. Les maçonneries restent apparentes en pignons. En soubassement, seules les maçonneries de moellons calcaires sont recouvertes d'un enduit traditionnel. Une charpente en bois, ossature bois, repose sur cette structure de maçonnerie (murs gouttereaux, qui portent les gouttières).

2 types de remplissage de cette structure sont possibles : soit en torchis (mélange de sable et terre et parfois paille) soit, tout venant (mélange d'éclats de moellons calcaires avec de la chaux grasse). Cette ossature porte un lattis lui-même recouvert d'une finition enduite (torchis ou chaux grasse) ou d'une finition en panneaux de bois menuisés et peints ou badigeonnés.

Dans certains cas les murs gouttereaux des maisons dites de village sont en maçonnerie de blocs calcaires. La maçonnerie est hourdée à la chaux grasse (chaux aérienne, CAEB). Elle est ensuite soit parée d'un enduit couvrant traditionnel (chaux grasse en 3 passes), soit recouverte d'un badigeon (lait de chaux).

Toitures

La toiture est à 2 pentes, exceptionnellement dans le « centre ville » percée de lucarnes.

Couvertures

Les couvertures sont en ardoise.

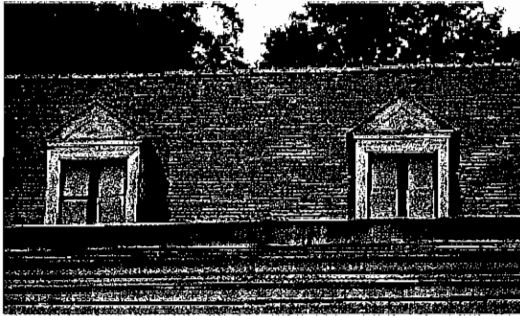
Les souches de cheminées et conduits de ventilation sont en briques pleines apparentes appareillées avec couronnement et mitron de terre cuite.

Les égouts de toit (chéneaux), descentes d'eaux pluviales et ouvrages particuliers sont en zinc, tout comme les solins, arêtiers, noues....

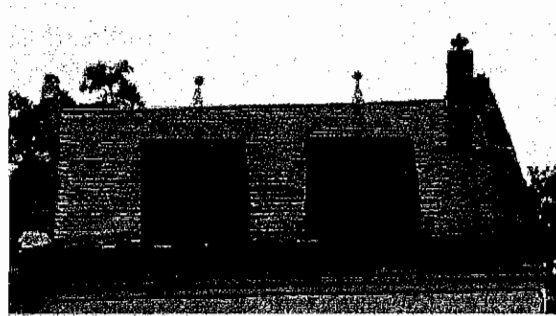
Ouvertures en toitures

Les lucarnes traditionnelles se composent avec les percements et l'ordonnement de la façade qu'elles surmontent (par exemple axées par rapport aux baies ou aux trumeaux de la façade). Elles sont de proportions inférieures à celles des ouvertures situées au niveau droit inférieur et en nombre inférieur aux ouvertures de l'étage du dessous.

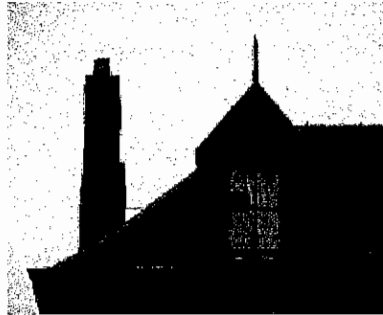
Exemples d'ouvertures en toiture des maisons dites de bourg



Lucarnes à la capucine



Lucarnes à croupe

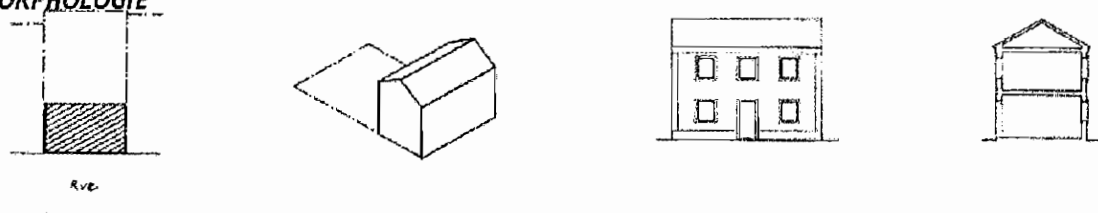


Œil de boeuf



Lucarnes à fronton

MORPHOLOGIE



implantation dans la parcelle
Mur gouttereau à l'alignement sur rue et sur les 2 limites séparatives de propriété.

volumétrie
Simple.

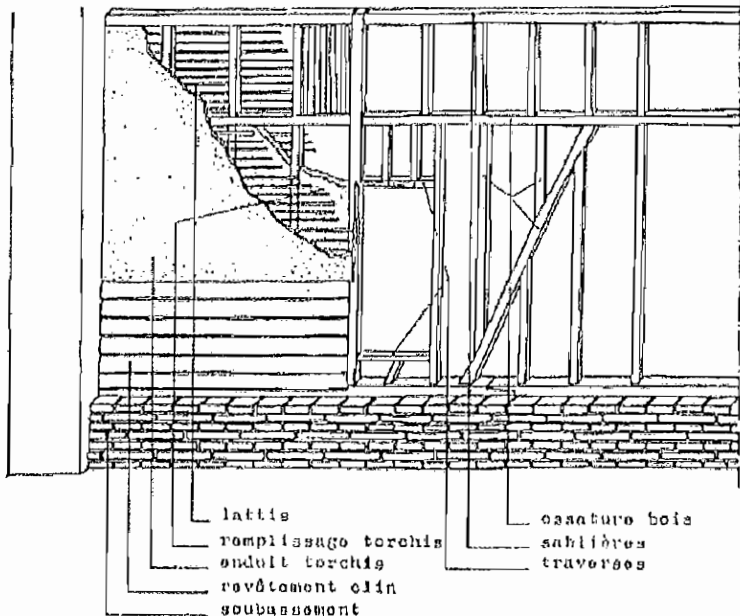
nombres de travées
3 ou 4 travées de baies

nombre de niveaux
R+1

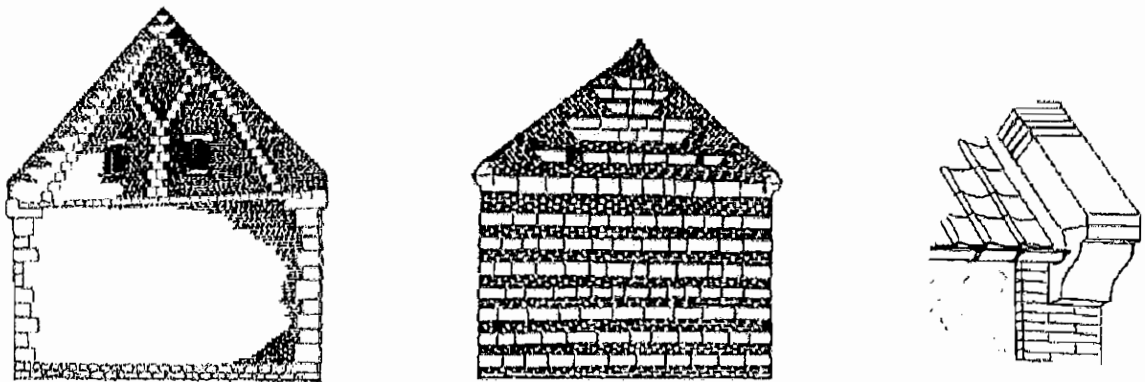
TECHNIQUE CONSTRUCTIVE

OSSATURE BOIS

ET



PIGNONS MAÇONNES



Deux types de pignons débordants
En maçonnerie mixte de briques et pierres calcaires

Le pignon épouse la saillie de la couverture

Modénature (décor de façade)

Les maisons dites de village, ne présentent pratiquement jamais de décor de façade.
Les appuis de fenêtre tirés au plâtre et chaux sont protégés par une bavette zinc.

Enduits

La façade à ossature bois est recouverte d'un enduit traditionnel réalisé à base de chaux grasse (chaux aérienne, CAEB). Il est mis en oeuvre, sur le lattis, en trois passes : gobetis, corps d'enduit, couche de finition. La finition est de type gratté fin ou taloché.

Baies (percements, ouvertures)

On note la présence de portes cochères.

Les percements présentent une composition, libre ou ordonnancée, de la façade et les proportions des baies plus hautes que larges.

Les appuis de fenêtre sont en maçonnerie simple, enduite ou traverse de bois menuisée enduite et peinte. Les dimensions anciennes sont plus hautes que larges.

Menuiseries (huisseries, volets, portes)

- Les menuiseries sont en bois peint. (Pour le choix des couleurs cf. règlement)

- Les volets sont en bois persiennés pour les fenêtres d'étage, et pleins / persiennés 2/3 1/3 pour les fenêtres du rez-de-chaussée. Parfois, plus rarement, on peut trouver des volets pleins à encadrement.

- La fenêtre et porte fenêtre, ouvrant à la française, sont à trois ou quatre carreaux égaux en hauteur avec petits bois sont extérieurs. Certaines fenêtres comportent une imposte en partie haute ou des cintres.

Ferronneries

Les garde-corps sont en ferronnerie.

LA MAISON DITE OUVRIERE **EN MACONNERIE DE BRIQUE APPAREILLEE**

Très fréquente dans les « faubourgs », elle fonctionne en général en bande : maisons similaires accolées. Elle date du courant du XIX^{ème} siècle. Elle est implantée à l'alignement sur rue et sur les 2 limites séparatives de propriété. La volumétrie est simple, constituée dans la plupart des cas de plusieurs « unités » accolées. La toiture est à 2 pentes, exceptionnellement dans le « centre ville » percée de lucarnes. Elle s'élève sur 2 niveaux (R+1+parfois combles). Elle s'étend sur 2 ou 3 travées par « unité ». La technique constructive utilisée est une maçonnerie de brique appareillée hourdée à la chaux grasse. La modénature (ensemble du décor de façade) est riche et travaillée (bandeaux, encadrements de baies, appuis de fenêtres en pierre).

Technique constructive

Les techniques constructives d'origine des maisons dites ouvrières sont :
Appareillages de briques de terre cuite. Les joints sont ni saillants ni en creux. Ils sont réalisés grâce à un mortier à la chaux grasse (chaux aérienne, CAEB). La couleur des joints est en harmonie avec celle de la brique : beige ocre rouge pour les briques brun rouge, beige clair pour les briques de couleur beige (cf. décor de façade). Les briques sont à dominante rouge nuancé, ponctuellement pour le décor de façade des briques beiges peuvent être utilisées. Les maçonneries de briques appareillées ne sont pas destinées à être recouverte d'un enduit. En soubassement, seulement, les maçonneries peuvent être recouvertes d'un enduit hydraulique. Les maçonneries de briques de mauvaise qualité, ou très endommagées pourront recevoir un badigeon (lait de chaux grasse), coloré à base de pigments naturels de couleur terre cuite.

Toitures

La toiture est à 2 pentes, exceptionnellement dans le « centre ville » percée de lucarnes.

Couvertures

Les couvertures sont en ardoise ou en tuile mécanique de terre cuite.

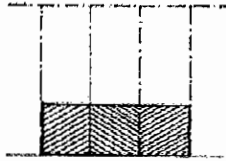
Les souches de cheminées et conduits de ventilation sont en briques pleines apparentes appareillées avec couronnement et mitron de terre cuite.

Les égouts de toit (chéneaux), descentes d'eaux pluviales, solins, arêtières, noues et ouvrages particuliers sont en zinc.

Ouvertures en toitures

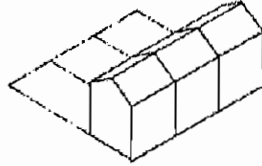
Les lucarnes traditionnelles se composent avec les percements et l'ordonnancement de la façade qu'elles surmontent (par exemple axées par rapport aux baies ou aux trumeaux de la façade). Elles sont de proportions inférieures à celles des ouvertures situées au niveau droit inférieur et en nombre inférieur aux ouvertures de l'étage du dessous.

MORPHOLOGIE



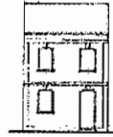
implantation dans la parcelle

Mur gouttereau à l'alignement sur rue et sur les 2 limites séparatives de propriété.



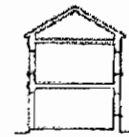
volumétrie

Simple, plusieurs unités accolées dans la plupart des cas.



nombres de travées

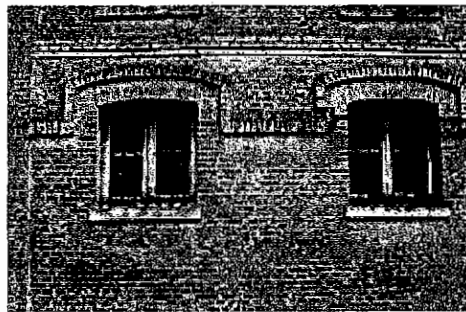
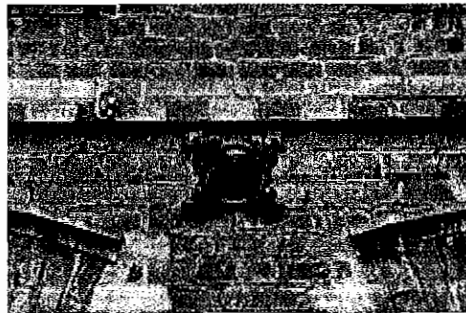
2 ou 3 travées de baies par unité



nombre de niveaux

R+1, parfois R+1+combles

MAÇONNERIES DE BRIQUES APPAREILLÉES



Modénature (décor de façade)

Les maisons dites ouvrières présentent, un décor de façade très élaboré composé souvent d'appareillage de brique de couleurs, couleur

Enduits

Sans objet.

Baies (percements, ouvertures)

Les proportions des baies sont nettement plus hautes que larges.

Les percements respectent un esprit de composition, libre ou ordonnancé, de la façade

Les appuis de fenêtre en maçonnerie simple, respectent les dimensions anciennes plus hautes que larges.

Menuiseries (huisseries, volets, portes)

Les menuiseries sont en bois peint. (Pour le choix des couleurs cf. règlement)

Deux types de volets sont possibles :

- Les volets en bois persiennés à l'étage, et 2/3 pleins, 1/3 persiennés au rez-de-chaussée.
- Les persiennes métalliques peintes, repliées dans l'embrasure de la baie.

La fenêtre, et porte fenêtre ouvrent à la française, à trois ou quatre carreaux égaux en hauteur avec des petits bois.

Certaines fenêtres comportent une imposte en partie haute ou des baies cintrées.

Des lambrequins (frise pendante en métal ou bois découpé) situés dans l'embrasure des baies sont présents.

Ferronneries

Les garde-corps sont en ferronnerie.

LA MAISON DE VILLE

On la trouve dans le « centre ville » de Conty. C'est une construction unifamiliale datant des XVIIIème et XIXème siècles. Elle est implantée à l'alignement sur rue principale, et sur les 2 limites séparatives de propriété, sur une parcelle traversante. Sa façade arrière s'ouvre donc sur un jardin d'agrément, lui-même clôturé de murs maçonnés qui recréent l'alignement sur la rue secondaire.

La volumétrie est complexe (ailes, avant-corps...). La toiture est également complexe, percée de lucarnes ornementées. Elle s'élève sur 2 ou 3 niveaux (R+1+combles ou R+2+combles). Elle s'étend sur 5 travées en moyenne. 2 techniques constructives sont utilisées : soit, maçonnerie de brique appareillée hourdée à la chaux grasse ou, ossature bois recouverte de panneaux menuisés ou d'un enduit à la chaux grasse. La modénature (ensemble du décor de façade) est riche et très travaillée (corniche, chaînes d'angles, bandeaux, encadrements de baies et appuis de fenêtres en pierre, lambrequins, épis de faitage...).

Technique constructive

Les techniques constructives d'origine des maisons de ville sont :

Maçonnerie en briques de terre cuite appareillées :

Les joints sont ni saillants ni en creux. Ils sont réalisés grâce à un mortier à la chaux grasse (chaux aérienne, CAEB). La couleur des joints est en harmonie avec celle de la brique : beige ocre rouge pour les briques brun rouge, beige clair pour les briques de couleur beige. Les briques sont à dominante rouge nuancé, ponctuellement pour le décor de façade des briques beiges peuvent être utilisées.

En soubassement, seulement, les maçonneries peuvent être recouvertes d'un enduit hydraulique. En façade, les maçonneries de briques peuvent présenter une polychromie.

Ossature bois :

Une charpente en bois, ossature bois, repose sur cette structure de maçonnerie (murs gouttereaux, qui portent les gouttières). Dans la majorité des cas les charpentes sont maintenues et restaurées. 2 types de remplissage de cette structure sont possible : soit en torchis (mélange de sable et terre et parfois paille) soit, tout venant (mélange d'éclats de moellons calcaires avec de la chaux grasse).

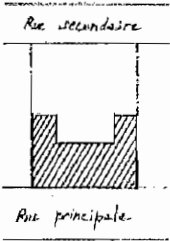
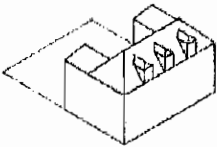
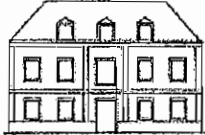

Cette ossature porte un lattis lui-même recouvert d'une finition enduite (torchis ou chaux grasse) ou d'une finition en panneaux de bois menuisés et peints ou badigeonnés.

Pignons :

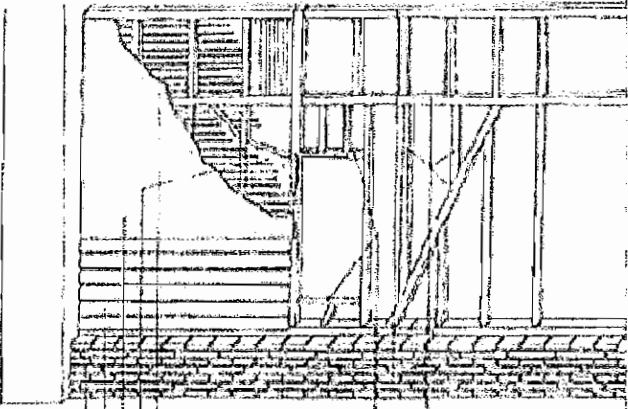
Les pignons sont maçonnés, soit avec des moellons calcaires, soit en briques appareillées, hourdés à la chaux grasse (chaux aérienne, CAEB). Un soubassement en façade, qui peut dans certains cas constituer la totalité du rez-de-chaussée est réalisé également dans la même nature de maçonnerie. La rive des pignons débordants est simplement maçonnée. En soubassement, seules les maçonneries de moellons calcaires sont recouvertes d'un enduit traditionnel.

Toitures

La toiture est complexe, percée de lucarnes ornementées

| LA DEMEURE DE VILLE | MORPHOLOGIE | | |
|---|---|--|---|
|  |  |  |  |
| <p>implantation dans la parcelle <i>Mur gouttereau à l'alignement sur rue et sur les 2 limites séparatives de propriété. Parcelle traversante</i></p> | <p>volumétrie <i>Complexe.</i></p> | <p>nombres de travées <i>5 travées de baies en moyenne</i></p> | <p>nombre de niveaux <i>R+1+ combles, parfois R+2+ combles</i></p> |

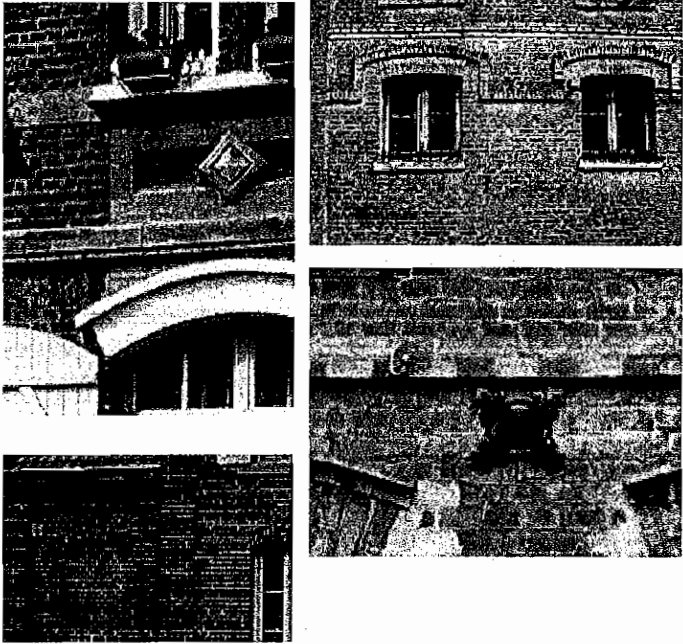
TECHNIQUES CONSTRUCTIVES



lattes
 enduit à la chaux grasse
 enduit à la chaux
 revêtement céramique
 enduit à la chaux grasse
 ossature bois
 isolation
 enduit à la chaux grasse

Ossature bois

recouverte de panneaux menuisés peints ou d'un enduit à la chaux grasse



Maçonnerie de briques appareillées, hourdées à la chaux grasse

Couvertures

Les couvertures sont en ardoise.

Les souches de cheminées et conduits de ventilation existants sont à proximité du faîtage. Elles sont en briques pleines apparentes appareillées avec couronnement et mitron de terre cuite.

Les égouts de toit (chéneaux), descentes d'eaux pluviales et ouvrages particuliers sont en zinc, comme les solins, arêtières, noues....

Les éléments de décor en toiture sont présents : crêtes, chatières, girouettes, épis de faîtage, frises pendantes en métal ou bois découpé placées sous l'égout de toit.

Ouvertures en toitures

Les lucarnes traditionnelles se composent avec les percements et l'ordonnement de la façade qu'elles surmontent (par exemple axées par rapport aux baies ou aux trumeaux de la façade). Elles sont de proportions inférieures à celles des ouvertures situées au niveau droit inférieur et en nombre inférieur aux ouvertures de l'étage du dessous.

Modénature (décor de façade)

Des éléments de décor corniche, bandeaux, pilastres, encadrement de baies, ou toute autre mouluration ou élément sculpté sont présents.

Les appuis de fenêtre, bandeaux, et autres profils en mortier plâtre et chaux reçoivent une bavette de protection en zinc ou en plomb.

Enduits

La façade à ossature bois est recouverte d'un enduit traditionnel réalisé à base de chaux grasse (chaux aérienne, CAEB). Ils est mis en oeuvre, sur le lattis, en trois passes : gobetis, corps d'enduit, couche de finition. La finition est de type gratté fin ou taloché.

Baies (percements, ouvertures)

La modification des baies existantes, n'est autorisée que dans la mesure où elle restitue la façade d'origine des bâtiments.

Les percements respectent un principe de composition, ordonnancé, de la façade et les proportions des baies existantes plus hautes que larges. On note la présence de portes cochères.

Les appuis de fenêtre sont en maçonnerie

Menuiseries (huisseries, volets, portes)

Les menuiseries sont en bois peint. (Pour le choix des couleurs cf. règlement)

Deux types de volets sont présents :

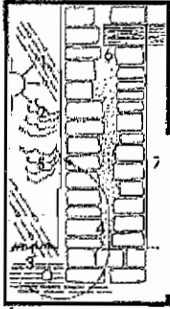
- Les volets en bois persiennés à l'étage, et 2/3 pleins, 1/3 persiennés au rez-de-chaussée.
- Les persiennes métalliques peintes, repliées dans l'embrasure de la baie.

La fenêtre, et porte fenêtre ouvrant à la française, sont à trois ou quatre carreaux égaux en hauteur, avec des petits bois. Certaines fenêtres comportent une imposte en partie haute ou des baies cintrées.

Les lambrequins (frise pendante en métal ou bois découpé) sont situés dans l'embrasure des baies.

Ferronneries

Les garde-corps sont en ferronnerie.



1 et 3 Eaux de pluie.

2 et 5 Evaporation.

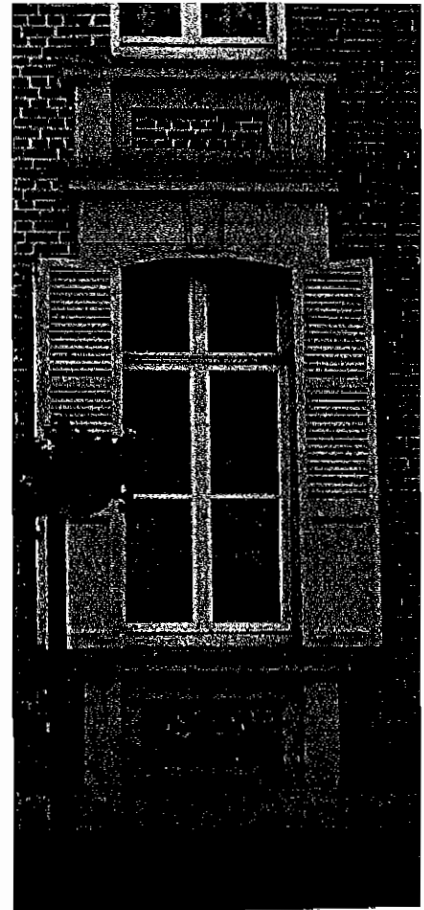
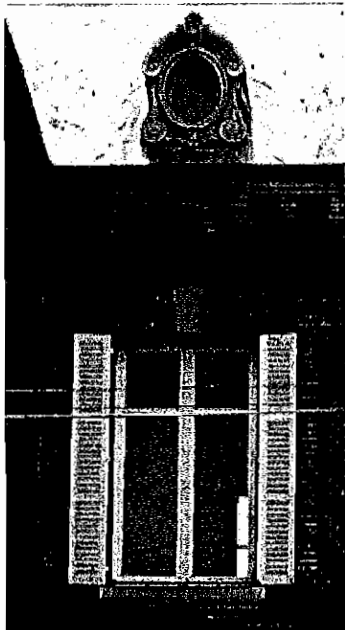
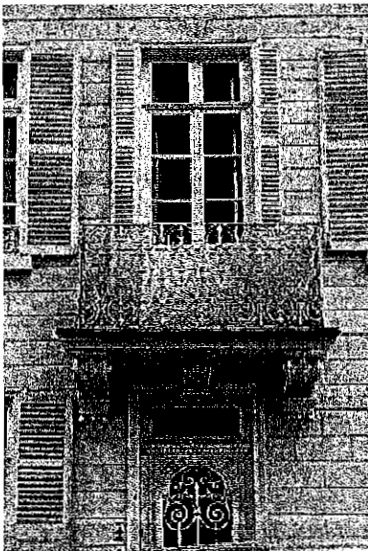
4 Remontées d'eau par capillarité. s'y prêtent. Ainsi il laisse « respirer » les maçonneries

L'ENDUIT A BASE DE CHAUX AERIENNE OU LE TORCHIS

C'est un revêtement régulateur d'humidité pour les maçonneries anciennes qui contiennent une part non négligeable de vapeur d'eau et sont sujettes aux remontées d'eau par capillarité.

Comme une peau ou un cuir, il peut absorber l'humidité de l'atmosphère et la rendre par évaporation sitôt que les conditions

Exemples de baies



LA VILLA EN BRIQUE

Implantée dans les « faubourgs » de Conty, c'est une construction de forme caractéristique du XIX^{ème} siècle. On la nomme communément « maison de notable ». Elle est implantée en retrait d'alignement sur rue et parfois par rapport à l'une ou l'autre voire par rapport aux 2 limites séparatives de propriété. Un jardin d'ornement est présent sur rue, lui-même clôturé de murs maçonnés qui recréent l'alignement. La volumétrie est complexe (ailes, avant-corps...). La toiture est également complexe, percée de lucarnes ornementées. Elle s'élève sur 2 ou 3 niveaux (R+1+combles ou R+2+combles). Elle s'étend sur 5 travées en moyenne. La technique constructive utilisée est une maçonnerie de brique appareillée hourdée à la chaux grasse. La modénature (ensemble du décor de façade) est riche et très travaillée (corniche, chaînes d'angles, bandeaux, encadrements de baies et appuis de fenêtres en pierre, lambrequins, épis de faîtage...).

Technique constructive

La technique constructive des villas en brique est une maçonnerie en briques de terre cuite appareillées. Les joints sont ni saillants ni en creux. Ils sont réalisés grâce à un mortier à la chaux grasse (chaux aérienne, CAEB). La couleur des joints est en harmonie avec celle de la brique : beige ocre rouge pour les briques brun rouge, beige clair pour les briques de couleur beige (cf. décor de façade). Les briques sont à dominante rouge nuancé, ponctuellement pour le décor de façade des briques beiges peuvent être utilisées. En soubassement, seulement, les maçonneries peuvent être recouvertes d'un enduit hydraulique.

Toitures

La toiture est complexe, percée de lucarnes ornementées

Couvertures

Les couvertures sont en ardoise ou en tuiles mécaniques de terre cuite.

Les souches de cheminées et conduits de ventilation existants sont en briques pleines apparentes appareillées avec couronnement et mitron de terre cuite.

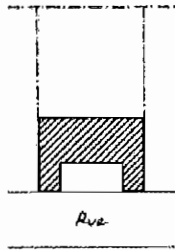
Les égouts de toit (chéneaux), descentes d'eaux pluviales et ouvrages particuliers sont en zinc, comme les solins, arêtières, noues....

Les éléments de décor en toiture sont présents : crêtes, chatières, girouettes, épis de faîtage, frises pendantes en métal ou bois découpé, placées sous l'égout de toit.

Ouvertures en toitures

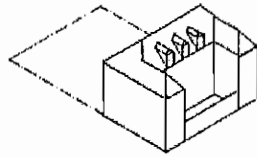
Les lucarnes traditionnelles sont ordonnancées par rapport à la façade qu'elles surmontent (par exemple axées par rapport aux baies ou aux trumeaux de la façade). Elles sont de proportions inférieures à celles des ouvertures situées au niveau droit inférieur et en nombre inférieur aux ouvertures de l'étage du dessous.

MORPHOLOGIE



**implantation
dans la parcelle**

*En retrait d'alignement sur
rue et en retrait sur l'une ou
les 2 limites séparatives de
propriété. Parcelle
traversante*



volumétrie

Complexe.



nombre de travées

*5 travées de baies en
moyenne*



nombre de niveaux

*R+1+ combles,
parfois R+2+ combles*

Modénature (décor de façade)

Les façades présentent des éléments de décor tels que corniche, bandeaux, pilastres, encadrement de baies, ou toute autre mouluration ou élément sculpté,

Enduits

Sans objet : les façades des villas en brique n'ont pas pour vocation d'être enduites.

Baies (percements, ouvertures)

Les percements respectent un principe de composition ordonnancée de la façade.

Les proportions des baies existantes plus hautes que larges.

Les appuis de fenêtre sont en maçonnerie Ils devront respecter les dimensions anciennes plus hautes que larges.

Menuiseries (huisseries, volets, portes)

Les menuiseries sont en bois peint. (Pour le choix des couleurs cf. règlement)

Deux types de volets sont possibles :

- Les volets en bois persiennés à l'étage, et 2/3 pleins, 1/3 persiennés au rez-de-chaussée.
- Les persiennes métalliques peintes, repliées dans l'embrasure de la baie.

La fenêtre, et porte fenêtre ouvrant à la française, à trois ou quatre carreaux égaux en hauteur, avec petits bois. Certaines fenêtres comportent une imposte en partie haute ou des cintres

Les lambrequins (frise pendante en métal ou bois découpé) sont situés dans l'embrasure des baies.

Ferronneries

Le travail de ferronnerie des villas en brique est particulièrement riche et de qualité. Les garde-corps sont en ferronnerie.

WAILLY

Différentes typologies architecturales

Nous nous intéressons là aux types de constructions qui se répètent et non aux architectures isolées. 2 types de constructions se distinguent :

La maison dite de village à ossature bois ou maçonnerie de blocs calcaires :

Il s'agit d'une construction des XVIIIème et XIXème siècles. Le mur gouttereau (sous la gouttière) est implanté à l'alignement sur rue et sur les 2 limites séparatives de propriété. La volumétrie est simple, la toiture est à 2 pentes, exceptionnellement percée de lucarnes dans le « centre ville ».

Elle s'élève sur 2 niveaux (R+1). Elle s'étend sur 3 ou 4 travées de baies en largeur. La technique constructive la plus couramment utilisée est une maçonnerie de blocs calcaires appareillés. Parfois, la maison de village utilise pour sa construction une ossature bois, recouverte de panneaux menuisés ou d'un enduit à la chaux grasse (CAEB) ou encore d'un torchis (terres et sables). La modénature (ensemble du décor de façade) est simple.

La villa en briques :

C'est une construction de forme caractéristique du XIXème siècle. On la nomme communément « maison de notable ». Elle est implantée en retrait d'alignement sur rue et parfois par rapport à l'une ou l'autre voire par rapport aux 2 limites séparatives de propriété. Un jardin d'ornement est présent sur rue, lui-même clôturé de murs maçonnés qui recréent l'alignement. La volumétrie est complexe (ailes, avant-corps...). La toiture est également complexe, percée de lucarnes ornementées. Elle s'élève sur 2 ou 3 niveaux (R+1+combles ou R+2+combles). Elle s'étend sur 5 travées en moyenne. La technique constructive utilisée est une maçonnerie de brique appareillée hourdée à la chaux grasse. La modénature (ensemble du décor de façade) est riche et très travaillée : corniche, chaînes d'angles, bandeaux, encadrements de baies et appuis de fenêtres en pierre, lambrequins, épis de faîtage...

Classification suite

Section cadastrale Wailly 1

Cf. p. 103 (art. II 4 prescriptions architecturales)

| N°parcelle | Adresse | Typologie | Classification |
|------------|-------------------------------|--------------------------------------|----------------|
| 124 | Place de l'Eglise Saint-Vaast | Villa en brique | A conserver |
| 125, 126 | Place de l'Eglise Saint-Vaast | Mairie | A conserver |
| 115 | Place de l'Eglise Saint-Vaast | Villa en brique | A conserver |
| 370 | | Maison dite de village en maçonnerie | A conserver |
| 102 | | Maison dite de village en maçonnerie | A conserver |
| 99 | | Maison dite de village en maçonnerie | A conserver |
| 97 | | Maison dite de village en maçonnerie | A conserver |
| 93 | | Maison dite de village en maçonnerie | A conserver |
| 389 | | Ferme | A conserver |
| 79, 80 | | Villa en brique | A conserver |

LA MAISON DITE DE VILLAGE A OSSATURE BOIS OU MACONNERIE DE BLOCS CALCAIRES

C'est le type d'architecture qui caractérise le mieux le village de Wailly Il s'agit d'une construction des XVIII et XIXème siècles. Elle est implantée à l'alignement sur rue et sur les 2 limites séparatives de propriété. La volumétrie est simple, la toiture est à 2 pentes.

Elle s'élève sur 2 niveaux (R+1). Elle s'étend sur 3 ou 4 travées. Deux techniques constructives sont utilisées :

1- une ossature bois, recouverte de panneaux menuisés ou d'un enduit à la chaux grasse ou encore d'un torchis (terre, sable). La modénature (ensemble du décor de façade) est simple voire inexistante.

2- une maçonnerie de blocs de calcaires hourdés à la chaux grasse (CAEB). Les blocs sont grossièrement équarris, le calcaire est de teinte blonde.

Technique constructive

Les techniques constructives d'origine des maisons de village sont :

- Les pignons sont maçonnés, soit avec des moellons calcaires, soit en briques appareillées, hourdés à la chaux grasse (chaux aérienne, CAEB). Un soubassement en façade, qui peut dans certains cas constituer la totalité du rez-de-chaussée est réalisé également dans la même nature de maçonnerie. En soubassement, seules les maçonneries de moellons calcaires sont jointoyées à la chaux grasse (CAEB). La rive des pignons débordants est simplement maçonnée.

Une charpente en bois, ossature bois, repose sur cette structure de maçonnerie (murs gouttereaux, qui portent les gouttières).

2 types de remplissage de cette structure sont possibles : soit en torchis (mélange de sable et terre et parfois paille) soit, tout venant (mélange d'éclats de moellons calcaires avec de la chaux grasse).

Cette ossature porte un lattis lui-même recouvert d'une finition enduite (torchis ou chaux grasse) ou d'une finition en panneaux de bois menuisés et peints ou badigeonnés.

Dans de nombreux cas les murs gouttereaux des maisons dites de village sont en maçonnerie de blocs calcaires. La maçonnerie est hourdée à la chaux grasse (chaux aérienne, CAEB).

Toitures

La toiture est à 2 pentes

Ouvertures en toitures

La maison dite de village de Wailly ne présente pas de lucarne en toiture.

Modénature (décor de façade)

Les maisons dites de village, ne présentent pratiquement jamais de décor de façade.

Les appuis de fenêtre tirés au plâtre et chaux sont protégés par une bavette zinc.

morphologie

implantation dans la parcelle
Mur gouttereau à l'alignement sur rue et sur les 2 limites séparatives de propriété.

volumétrie
Simple.

nombres de travées
3 ou 4 travées de baies

nombre de niveaux
R+1

TECHNIQUE CONSTRUCTIVE

OSSATURE BOIS

ET

lattes
 remplissage torchis
 enduit torchis
 revêtement élin

ossature bois
 sablières
 traverses

PIGNONS MAÇONNES

Deux types de pignons débordants
En maçonnerie mixte de briques et pierres calcaires

Le pignon épouse la saillie de la couverture

Enduits

Sur la façade à ossature bois, un enduit traditionnel peut être réalisé à base de chaux grasse (chaux aérienne, CAEB). Ils est mis en oeuvre, sur le lattis, en trois passes : gobetis, corps d'enduit, couche de finition. La finition est de type gratté fin ou taloché.

Baies (perçements, ouvertures)

Les percements respectent un principe de composition, libre ou ordonnancé, de la façade.

Les proportions des baies existantes plus hautes que larges.

Les appuis de fenêtre sont en maçonnerie simple, enduite ou traverse de bois menuisée enduite et peinte.

Menuiseries (huisseries, volets, portes)

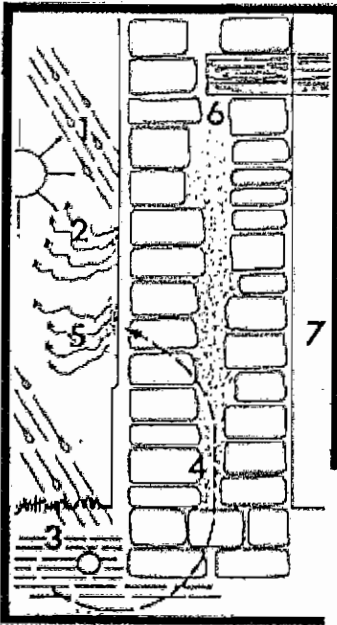
Les menuiseries sont en bois peint ou lasuré. (Pour le choix des couleurs cf. règlement)

Les volets sont en bois persiennés pour les fenêtres d'étage, et pleins / persiennés 2/3 1/3 pour les fenêtres du rez-de-chaussée.

La fenêtre et porte fenêtre, ouvrant à la française, sont à trois ou quatre carreaux égaux en hauteur avec petits bois. On note la présence de baie cintrée avec un ouvrant également cintré. Certaines fenêtres comportent une imposte en partie haute.

Ferronneries

Les garde-corps sont en ferronnerie.



**L'ENDUIT A BASE DE CHAUX AERIENNE DITE CHAUX GRASSE (CAEB)
OU LE TORCHIS**

C'est un revêtement régulateur d'humidité pour les maçonneries anciennes qui contiennent une part non négligeable de vapeur d'eau et sont sujettes aux remontées d'eau par capillarité.

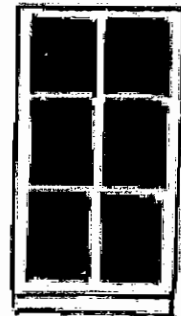
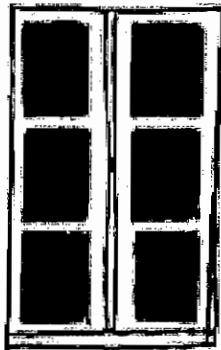
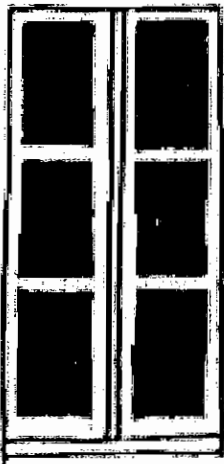
Comme une peau ou un cuir, il peut absorber l'humidité de l'atmosphère et la rendre par évaporation sitôt que les conditions s'y prêtent. Ainsi il laisse « respirer » les maçonneries

1 et 3 Eaux de pluie.

2 et 5 Evaporation.

4 Remontées d'eau par capillarité.

PROPORTIONS DES BAIES



LA VILLA EN BRIQUE

C'est une construction de forme caractéristique du XIX^{ème} siècle. On la nomme communément « maison de notable ». Elle est implantée en retrait d'alignement sur rue et parfois par rapport à l'une ou l'autre voire par rapport aux 2 limites séparatives de propriété. Un jardin d'ornement est présent sur rue, lui-même clôturé de murs maçonnés qui recréent l'alignement. La volumétrie est complexe (ailes, avant-corps...). La toiture est également complexe, percée de lucarnes ornementées. Elle s'élève sur 2 ou 3 niveaux (R+1+combles ou R+2+combles). Elle s'étend sur 5 travées en moyenne. La technique constructive utilisée est une maçonnerie de brique appareillée hourdée à la chaux grasse. La modénature (ensemble du décor de façade) est riche et très travaillée (corniche, chaînes d'angles, bandeaux, encadrements de baies et appuis de fenêtres en pierre, lambrequins, épis de faîtage...).

Technique constructive

La technique constructive des villas en brique est une maçonnerie en briques de terre cuite appareillées. Les joints sont ni saillants ni en creux. Ils sont réalisés grâce à un mortier à la chaux grasse (chaux aérienne, CAEB). La couleur des joints est en harmonie avec celle de la brique : beige ocre rouge pour les briques brun rouge, beige clair pour les briques de couleur beige (cf. décor de façade). Les briques sont à dominante rouge nuancé, ponctuellement pour le décor de façade des briques beiges peuvent être utilisées. En soubassement, seulement, les maçonneries peuvent être recouvertes d'un enduit hydraulique. La polychromie des briques est présente.

Toitures

La toiture est également complexe, percée de lucarnes ornementées

Couvertures

Les couvertures sont en ardoise ou en tuiles mécaniques de terre cuite.

Les souches de cheminées et conduits de ventilation existants sont à proximité du faîtage, et en briques pleines apparentes appareillées avec couronnement et mitron de terre cuite.

Les égouts de toit (chéneaux), descentes d'eaux pluviales et ouvrages particuliers sont en zinc, comme les solins, arêtières, noues...

Les éléments de décor en toiture sont présents : crêtes, chatières, girouettes, épis de faîtage, frises pendantes en métal ou bois découpé, placées sous l'égout de toit.

Ouvertures en toitures

Les lucarnes traditionnelles se composent avec les percements et l'ordonnement de la façade qu'elles surmontent (par exemple axées par rapport aux baies ou aux trumeaux de la façade). Elles sont de proportions inférieures à celles des ouvertures situées au niveau droit inférieur et en nombre inférieur aux ouvertures de l'étage du dessous.

Des éléments de décor sont présents : épis de toiture, girouettes, ...

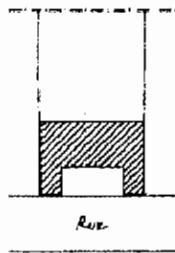
Modénature (décor de façade)

Les constructions présentes des éléments de décor corniche, bandeaux, pilastres, encadrement de baies, ou toute autre mouluration ou élément sculpté, devront être maintenus, réparés, ou restitués lorsqu'ils ont disparu lors d'un ravalement précédent.

Enduits

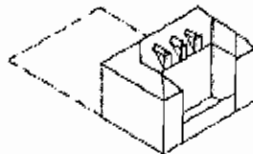
Sans objet : les façades des villas en brique n'ont pas pour vocation à être enduites.

MORPHOLOGIE



implantation dans la parcelle

En retrait d'alignement sur rue et en retrait sur l'une ou les 2 limites séparatives de propriété. Parcelle traversante



volumétrie

Complexe.



nombres de travées

5 travées de baies en moyenne



nombre de niveaux

R+1+ combles, parfois R+2+ combles

Baies (perçements, ouvertures)

Les percements respectent un principe de composition ordonnancé de la façade.

Les proportions des baies sont plus hautes que larges. Les appuis de fenêtre sont en maçonnerie

Menuiseries (huisseries, volets, portes)

Les menuiseries sont en bois peint. (Pour le choix des couleurs cf. règlement)

Deux types de volets sont possibles :

- Les volets en bois persiennés à l'étage, et 2/3 pleins, 1/3 persiennés au rez-de-chaussée.
- Les persiennes métalliques peintes, repliées dans l'embrasure de la baie.

Tous les volets d'une même façade sont de même facture.

La fenêtre, et porte fenêtre ouvrant à la française, sont à trois ou quatre carreaux égaux en hauteur avec des petits bois. Certaines baies comme l'ouvrant sont cintrées

Certaines fenêtres comportent une imposte en partie haute.

Toutes les fenêtres d'une même façade sont de même facture.

Les lambrequins (frise pendante en métal ou bois découpé) sont situés dans l'embrasure des baies sont conservés et réparés.

Ferronneries

Le travail de ferronnerie des villas en brique est particulièrement riche et de qualité. Les garde-corps sont en ferronnerie.

LUZIERES

Différentes typologies architecturales

En dehors du château, de la chapelle, et du Pont Levis, écurie, étable, la typologie du hameau se distingue par une succession de fermes traditionnelles :

Il s'agit de constructions traditionnelles, implantées à l'alignement sur rue et sur les deux limites séparatives de propriété. Leur volumétrie est simple, la toiture est à 2 pentes. Elle s'élèvent sur 2 niveaux (R+1) et s'étendent sur un nombre de travées indéterminées, leur largeur est importante. La technique constructive utilisée est une ossature bois, recouverte de panneaux menuisés ou d'un enduit à la chaux grasse (CAEB) ou encore d'un torchis (terres et sables). La modénature (ensemble du décor de façade) est simple. Quelques fermes ou corps de ferme sont en maçonnerie de briques appareillées.

Technique constructive

Les techniques constructives d'origine des maisons de village sont :

Les pignons sont maçonnés, soit avec des moellons calcaires, soit en briques appareillées, hourdés à la chaux grasse (chaux aérienne, CAEB). Un soubassement en façade, qui peut dans certains cas constituer la totalité du rez-de-chaussée est réalisé également dans la même nature de maçonnerie. La rive des pignons débordants est simplement maçonnée, elle ne doit pas être recouverte de tuiles, ardoises ou chaperons maçonnés. Les maçonneries restent apparentes en pignons. En soubassement, seules les maçonneries de moellons calcaires sont recouvertes d'un enduit traditionnel. Une charpente en bois, ossature bois, repose sur cette structure de maçonnerie (murs gouttereaux, qui portent les gouttières).

2 types de remplissage de cette structure sont possibles : soit en torchis (mélange de sable et terre et parfois paille) soit, tout venant (mélange d'éclats de moellons calcaires avec de la chaux grasse). Cette ossature porte un lattis lui-même recouvert d'une finition enduite (torchis ou chaux grasse) ou d'une finition en panneaux de bois menuisés et peints ou badigeonnés.

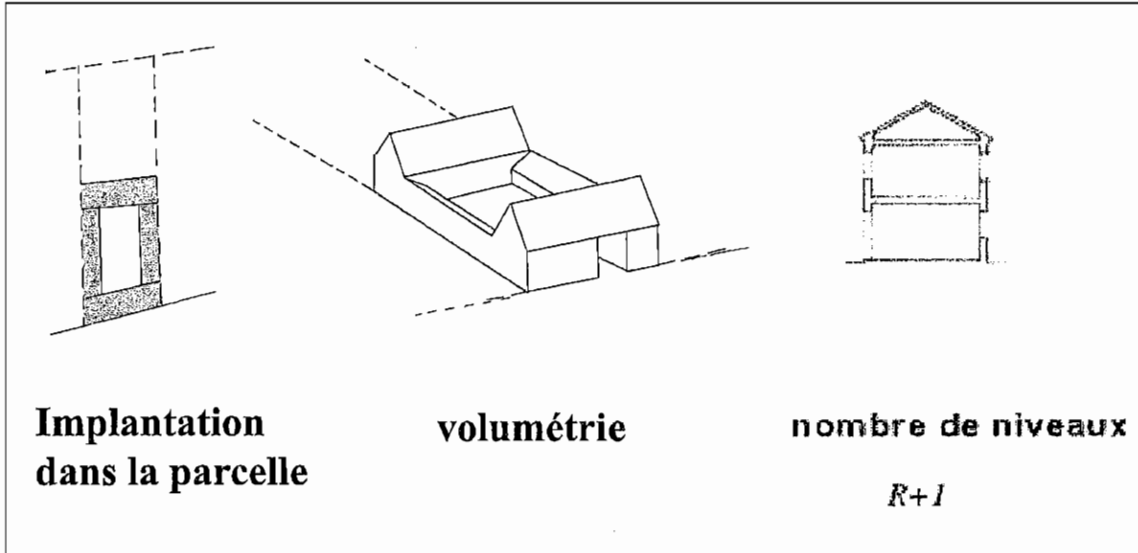
La maçonnerie est hourdée à la chaux grasse (chaux aérienne, CAEB). Elle est ensuite soit parée d'un enduit couvrant traditionnel (chaux grasse en 3 passes), soit recouverte d'un badigeon (lait de chaux).

Classification suite

Section cadastrale AL

Cf. p. (art. II 4 prescriptions architecturales)

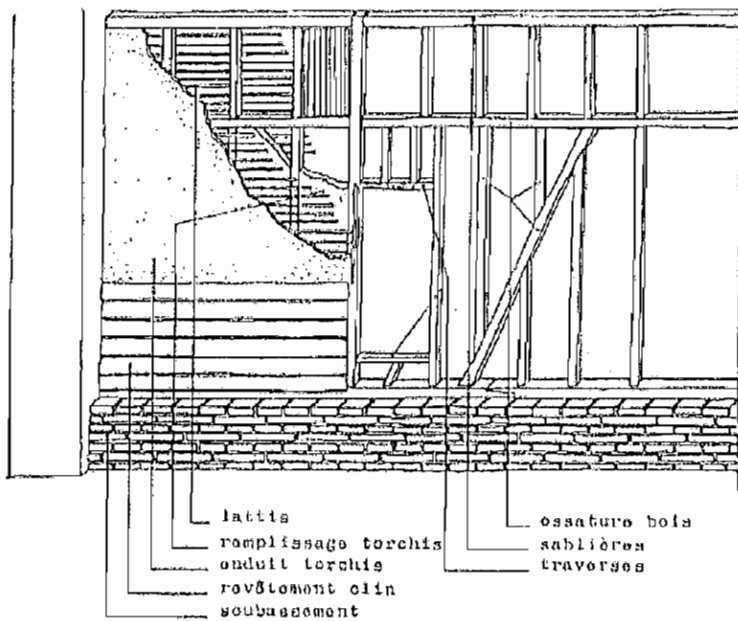
| N°parcelle | Adresse | Typologie | Classification |
|------------|----------------|----------------------------|----------------|
| 17, 18 | Rue du Château | « Château » | A conserver |
| 17, 18 | Rue du Château | Chapelle | A conserver |
| 17, 18 | Rue du Château | Pont-levis, écurie, étable | A conserver |



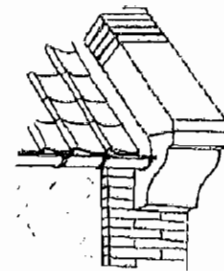
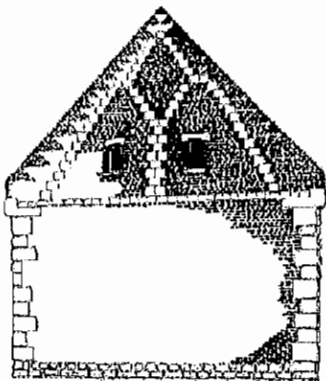
TECHNIQUE CONSTRUCTIVE

OSSATURE BOIS

ET



PIGNONS MAÇONNES



*Deux types de pignons débordants
En maçonnerie mixte de briques et pierres calcaires*

*Le pignon épouse
la saillie de la couverture*